

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2022

Le mercredi quatorze décembre deux mil vingt-deux, le conseil municipal de la commune de Château l'Evêque, dûment convoqué le neuf décembre deux mil vingt-deux par voie électronique, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain MARTY, Maire.

Présents : Mr Alain MARTY, Mme Marie BELOMBO,
Mme Claire GIRY-LATERRIERE, Mr Franck MERY, Mme Coralie JUGE,
Mr Serge OULHEN, Mme Nicole GALLOIS, Mr Jean-Marie PANAZOL,
Mr Serge NAWROT, Mme Sophie DAL'PAN, Mme Frédérique CONSTANCEAU
Mr Pierre CABOS, Mme Céline MARTY, Mme Joëlle DUVERNEUIL

Absents Excusés : Mme Annie BEYDON, Mme Henriette ROCHE,
Mr Sébastien DUREY, Mr Frédéric DELRIEUX, Mr Michel TOMAS

Pouvoirs : Mme Annie BEYDON (Pouvoir à Mr Serge OULHEN)
Mme Henriette ROCHE (Pouvoir à Mme Coralie JUGE)
Mr Sébastien DUREY (Pouvoir à Mr Jean-Marie PANAZOL)

Secrétaire de séance : Mme Marie BELOMBO a été élue secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 23 novembre 2022.

***TRAVAUX POUR :**

1-Economie d'énergie sur les bâtiments publics : demande de subvention au titre de la DETR 2023

Vote à l'unanimité

2- AVENANT TRAVAUX CIMETIERE : Vote à l'unanimité

***MARCHE D'ASSURANCES :**

3-CHOIX DU PRESTATAIRE : Vote l'unanimité

***DOSSIERS BUDGETAIRES :**

4-BUDGET LOTISSEMENT 2022 : DECISION MODIFICATIVE : Vote à l'unanimité

5-AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIVE AU REGLEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET : Vote à l'unanimité

***MARCHE COMMUNAL :**

6-REVISION DES TARIFS : Vote à l'unanimité

***SAUR :**

7-CONVENTION POUR DEFENSE INCENDIE : Vote à l'unanimité

8-DELIBERATION DE PRINCIPE : Implantation d'une gendarmerie :
Vote à l'unanimité

POINTS INFORMATIFS :

-DEVELOPPEMENT DU ROND-POINT :

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'il a reçu récemment le promoteur immobilier ainsi que l'architecte en charge du projet commercial du rond-point.

Le projet sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

-REPAS DU PERSONNEL COMMUNAL : Il se déroulera le vendredi 16 décembre à 20h00 au restaurant scolaire.

QUESTION DIVERSES :

-ASSEMBLEE SECTORIELLE SMD3 : un document explicatif relatif à la redevance incitative suite à la réunion du 6 décembre 2022 a été transmis à l'ensemble du conseil municipal.

-CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 : Monsieur le Maire commente le document relatif au contrat régional de développement et de transitions 2023-2025.

-MARCHE DE NOEL : Il se déroulera le dimanche 18 décembre de 9h00 à 18h00 dans le bourg.